

L'INFO À ERNO *Au fil de l'eau*



Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 4 - Avril 2021

INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

LA VIE

du village

ZOOM SUR...

C.P.R.A (Capture Piégeage Régulation des Animaux)

VIE PRATIQUE

Entretien des espaces verts

CULTURE

Günther Anders (1902-1990)

ACTUALITÉS

Vie pratique et agenda

SOMMAIRE

- 2 ÉDITO**
Des sujets en discussion
- 3 INTER'ACTIONS,**
nos dossiers prioritaires
- 10 LA VIE**
du village

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

La nouvelle équipe municipale est maintenant pleinement au travail et a désormais pris ses marques. Il y a encore des hésitations sur certains sujets, mais sachez que nous faisons tous au mieux pour concilier notre investissement pour la vie de la commune avec nos engagements personnels et professionnels.

Certains d'entre vous sont peut-être déçus ou estiment que je fais trop appel à la police municipale pour des sujets qui se résolvait à l'amiable les années précédentes. La police municipale est un outil qui me permet d'avoir une vision objective des problèmes qui sont remontés en mairie. En aucun cas, elle n'est utilisée pour satisfaire l'un ou l'autre : je la sollicite simplement pour avoir un œil neutre. La police municipale va aussi être amenée à intervenir sur des questions d'urbanisme, afin de veiller à la cohérence des constructions avec les permis de construire déposés. Je rappelle que toute modification de façade ou construction sur votre propriété doit au minimum faire l'objet d'une demande de travaux. Une modification ou une création de portail, un changement de fenêtre, la pose d'une isolation extérieure... toutes ces modifications sont considérées comme des modifications de façade. Veuillez à vous renseigner en mairie afin de connaître vos droits et devoirs avant de réaliser vos travaux.

Le sujet qui va « m'occuper » ces prochaines semaines est celui des coulées de boues. Vous n'êtes pas sans savoir qu'un remembrement est en cours dans le cadre de la construction du grand contournement ouest de Strasbourg. Dans la continuité de la précédente équipe municipale, avec l'aide de l'association foncière et les conseils de la Chambre d'agriculture, nous allons essayer d'obtenir des parcelles situées au nord du ban communal. L'objectif sera de protéger le haut du village des coulées avec des « ouvrages » tels que

13 ZOOM SUR...
C.P.R.A (Capture Piégeage Régulation des Animaux)

14 VIE PRATIQUE

15 CULTURE
Günther Anders (1902-1990)

16 ACTUALITÉS
Vie pratique et agenda



des zones herbeuses associées à des fascines et des haies.

Je souhaite également aborder le sujet du football. Comme vous le savez, le club de l'ESME (Entente Sportive Molsheim Ernolsheim) avait une convention avec la commune pour l'utilisation des infrastructures. Un nouveau club de foot a été créé dans la commune : Erno Football Club (EFC). Ce n'est pas mon rôle de parler des raisons de cette création, dont, je tiens à le préciser, la commune n'est pas partie prenante. Nous ne l'avons pas empêchée, comme nous n'empêcherons aucune création d'association dans le village. Dès le mois de septembre, nous avons émis le souhait que les deux clubs se parlent, et essayent de trouver un compromis sur l'utilisation des infrastructures. Cela n'a pas été fait, à mon grand regret. Aujourd'hui, pour que les deux clubs puissent utiliser les infrastructures sportives, nous devons dénoncer la convention actuelle nous liant à l'ESME et en recréer de nouvelles. J'espère que les deux clubs arriveront à s'entendre, et nous ferons notre possible pour que ce soit le cas. Je regrette les propos parfois peu honnêtes que l'on a pu lire sur les réseaux sociaux.

Beaucoup d'autres projets sont à l'étude. J'ai hâte que nous sortions de ces mesures sanitaires afin de reprendre ou créer des moments d'échanges publics sur ces différents sujets de discussion et d'information. Chers habitantes et habitants, nous devons encore être patients, et surtout prudents. Les beaux jours arrivent et nous avons envie de retrouver une proximité qui nous est encore refusée. Tenons bon et gardons nos distances afin d'espérer bientôt des jours meilleurs.

ÉRIC FRANCHET,
Maire d'Ernolsheim-Bruche

HOMMAGE

à Jean-Paul Krauth

Jean-Paul Krauth nous a quittés le 8 janvier 2021 à l'âge de 92 ans, dont près de 80 passés à Ernolsheim. Il laisse l'image d'un homme apprécié de tous et investi dans de nombreuses activités, tant communales qu'associatives.

Conseiller municipal de 1959 à 1989, il fait partie de la génération de ceux qui ont développé et modernisé le village par la réalisation de chantiers structurants comme l'assainissement, la première phase du complexe sportif ou encore la grande salle polyvalente. Mais l'investissement de Jean-Paul Krauth pour le village s'est également manifesté par un fort engagement associatif : au foot jusqu'à 40 ans passés, à la musique Concordia pendant quatre décennies, et surtout au sein de la Chorale Ste-Cécile pendant plus de 65 ans, dont

25 en tant que président. Plus tard il rejoindra son nouveau club : Soleil d'automne. Veuf en 2012, puis souffrant de soucis de santé, il s'installe en 2017 à l'EHPAD de Rosheim, où résidents et soignants profiteront encore de sa bonne humeur et de ses chansons. Il laisse derrière lui deux fils, Fernand et Benoît, quatre petits-enfants, quatre arrière-petites-filles et tout un village qui le remercie pour ses longues années de dévouement pour le bien commun.



ASTREINTE HIVERNALE

Cela faisait belle lurette que nous n'avions plus connu un épisode neigeux d'une telle intensité. Quoi de plus normal que de voir tomber la neige en hiver, mais cette dernière n'a pas été sans conséquences pour les usagers de la route que nous sommes.

C'est pour anticiper ces désagréments que notre commune a mis en place, en novembre 2020, un PEVH (Plan d'Exploitation de Viabilité Hivernale). À l'initiative de notre responsable des services techniques François Berthier, ce plan, qui couvre une période de 14 semaines, vise à définir les priorités d'actions de déneigement et de salage de la voirie dans la commune.

Pour sa mise en œuvre, il nécessite une mise en adéquation des moyens matériels et humains dont dispose la commune. Un choix qui s'avérerait indispensable, en raison des singularités qui caractérisent Ernolsheim : des rues à forte déclivité, un double pont, la route de la Concorde (considérée comme « non départementale ») et la proximité entre les installations sportives et le complexe scolaire.

Cette astreinte impose ainsi aux 4 agents communaux concernés (Yves Abler, Abdel Boukria, Christophe Ott et Frédéric Riff) d'être en mesure d'analyser la situation et d'intervenir le cas échéant dès 5 heures du matin, afin de dégager les axes jugés prioritaires, secondaires et tertiaires du ban communal. Et durant les deux épisodes neigeux de janvier et février, ce plan a parfaitement répondu aux attentes et s'est révélé particulièrement efficace, grâce notamment à la réactivité et l'abnégation de nos agents.



Le tracteur, équipé de sa lame et de son système de salage, a donc sillonné les rues du village afin de faciliter les accès et limiter les risques d'accidents. **À noter** : ce sont près de 8 tonnes de sel qui ont été nécessaires cet hiver. Encore merci à tous nos agents pour le professionnalisme dont ils font preuve tout au long de l'année.



Viabilité hivernale 2020-2021 : plan des circuits



Circuit primaire
Circuit secondaire
Circuit tertiaire
Parking de la gare

RETOUR SUR LA DÉCISION d'abandon du projet de crématorium

En 2019, l'équipe municipale précédente a voté la mise en place d'une délégation de service public en vue de construire et d'exploiter un crématorium à Ernolsheim. L'emplacement retenu était un terrain communal à l'entrée sud du village, dans le prolongement de l'avenue de la Concorde (voir photo). Plusieurs candidats ont répondu à l'appel d'offres lancé fin 2019, mais le choix du concessionnaire n'avait pas encore été fait lors des élections municipales de 2020.

Notre programme électoral prévoyait un moratoire sur le projet de crématorium : le sujet, polémique, méritait le temps de la réflexion. Sauf que lors de notre prise de fonction, fin mai dernier, nous avons réalisé qu'il fallait se décider rapidement, les offres des quatre entreprises candidates arrivant à échéance au mois de juillet. S'ensuivit une course contre la montre pour comprendre ce que nous étions légalement en droit de faire, écouter au mieux les avis des habitants et prendre une décision la plus éclairée possible.

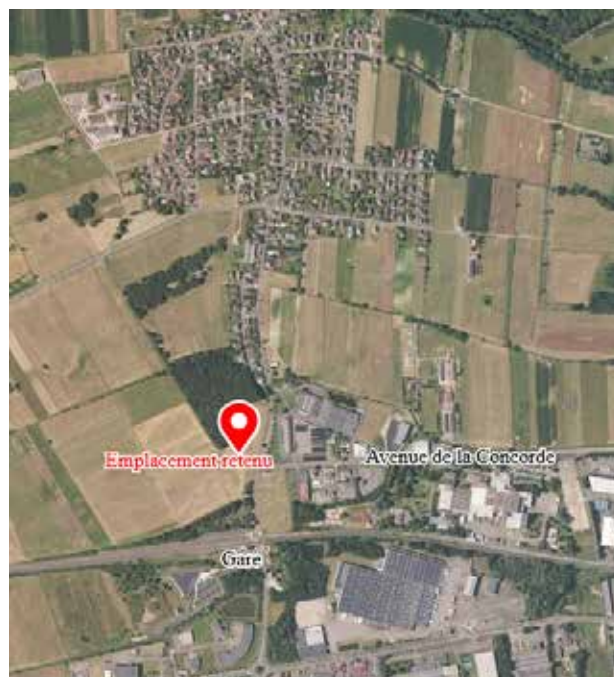
Après avoir négocié avec les entreprises candidates à l'appel d'offres un délai de réflexion supplémentaire, nous avons constitué un comité consultatif en vue de vous donner la parole. Les détracteurs du crématorium ont-ils noyauté le débat ? Peut-être. Mais nous pouvons aussi formuler la question différemment : pourquoi les partisans du projet étaient-ils si marginaux dans cet exercice d'expression citoyenne ? Est-ce parce qu'ils étaient effectivement minoritaires dans la population ? Ou parce qu'ils ne s'intéressaient finalement pas suffisamment à la question pour en débattre ?

Pour paraphraser un collègue, le recours à un comité consultatif est un mauvais système de prise de décision, mais il est le moins mauvais de tous les systèmes.

Le comité crématorium s'est ouvert sur une réunion plénière début octobre, regroupant une quarantaine d'habitants et une dizaine d'élus. Trois groupes de travail, composés chacun d'une dizaine de villageois volontaires, ont été constitués pour plancher sur les thématiques de l'environnement, de la circulation et des finances. Le deuxième confinement a chamboulé la suite que nous aurions souhaité donner à l'exercice démocratique, et nous n'avons pas pu organiser de nouvelle session plénière. Néanmoins, les groupes de travail ont été invités à présenter leurs conclusions lors d'une séance de travail du conseil municipal, fin novembre. En voici les grandes lignes :

Circulation

- Le crématorium générerait un **accroissement de la circulation** dans la commune de l'ordre de 3-4 % au niveau de l'entrée sud du village (72 véhicules par jour ouvré environ, soit 144 passages), qui ne semble **pas significative** pour le groupe de travail.



- Aspects négatifs soulevés : **continuité du trafic** (toute la journée), **impacts sécuritaires** (sortie d'écoles), **psychologiques** (cortèges mortuaires) et **sanitaires**.
- La continuité du trafic générerait des **nuisances sonores tout au long de la journée**, faisant disparaître le « repos acoustique » existant actuellement hors des horaires de pointe de matin et soir. Une évaluation précise de l'ampleur de ces nuisances potentielles nécessiterait une étude acoustique de la circulation actuelle.

Environnement et cadre de vie

- L'**intérêt croissant pour la crémation** est réel, ce qui nécessite la construction de nouveaux fours et un maillage du territoire cohérent avec les bassins de population
- Les **normes de rejet de polluants** dans l'atmosphère ont été **renforcées en 2018**, mais suscitent tout de même un questionnement pour le voisinage.
- Risque d'image pour le village** : Ernolsheim, à l'instar de Roppenheim, Entzheim ou Fessenheim, pourrait perdre son identité rurale et ne plus être assimilé qu'à une infrastructure peu élogieuse dans l'opinion publique.

- **Risque de dévaluation immobilière** pour les riverains.
- Le **choix de l'emplacement** sur le ban communal pose question :
 - Une distance aux habitations dans la moyenne des 20 crématoriums du Grand Est (200 m), mais qui pourrait se réduire en cas d'agrandissement.
 - Les crématoriums du Grand Est sont tous implantés dans des grandes villes ou dans des villages de banlieue immédiate. Ernolsheim, en zone semi-rurale, serait une exception.
 - Les crématoriums du Grand Est sont pour l'immense majorité situés dans des zones industrielles, dans des complexes funéraires ou complètement isolés. Une implantation en entrée de village, qui plus est sur l'axe principal, nuirait au cadre de vie des habitants.
- **L'impact psychologique** a été soulevé : bien que la crémation soit plébiscitée par les usages, ce type d'infrastructure n'est pas encore totalement accepté dans notre culture où l'inhumation reste la norme, qui plus est dans une région où le souvenir de la guerre est encore très présent.
- Ernolsheim est déjà victime d'une **artificialisation des sols** exacerbée. Avec un taux d'urbanisation post-GCO qui sera **proche de 21%**, nous sommes bien loin de la moyenne des communes de moins de 2000 habitants, qui oscille entre 5 et 15%, mais également largement devant Molsheim et Sélestat (18%). Ville ou village, qui est qui ?

Finance

- Le **gain financier** est estimé à 40 000 € / an (Note de l'équipe municipale : le montant des redevances figurant dans les réponses des candidats à l'appel d'offre ne peut être divulgué en raison du respect du secret des affaires).
- Ces recettes permettraient de **contrebalancer la baisse prévisible du résultat de gestion** de la commune. En effet, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation depuis 2015, et une baisse des ressources est anticipée pour les années à venir (diminution des dotations de l'Etat, mais également des ressources fiscales en raison de la crise sanitaire qui pèse sur les entreprises contributrices).
- Au-delà des gains financiers liés aux redevances, **l'exploitation d'un crématorium risque-t-elle de générer des dépenses ?** Le groupe de travail s'interroge sur le coût, pour la commune, d'éventuels aménagements de voirie (rond-point, signalétique...), mais aussi d'études géotechniques.



- La question reste ouverte : « la commune a-t-elle besoin de ressources complémentaires pour assurer à ses habitants services et infrastructures pour un cadre de vie paisible et confortable ? »

Légalement, la décision de poursuivre ou non le projet de crématorium appartenait au maire, Eric Franchet, et devait ensuite être entérinée par un vote du conseil municipal. Notre maire n'avait aucune obligation de consulter la population. Mais deux esprits valant mieux qu'un (et, a fortiori, une quarantaine encore plus), il a estimé qu'une réflexion ouverte pouvait être bénéfique pour le village, et soulever des questions auxquelles il n'aurait pas forcément pensé.

Au-delà des arguments évoqués par le comité consultatif, le maire a relevé d'autres points d'attention :

- Le crématorium de Sainte-Marguerite, en banlieue de Saint-Dié, non mentionné dans l'étude de faisabilité* du projet, reçoit des clients de la plaine d'Alsace et de la région de Sarrebourg. Les projections de cette étude de faisabilité quant à la fréquentation et la rentabilité d'un crématorium à Ernolsheim peuvent donc être questionnées.
- L'analyse des besoins de stationnement liés aux autres crématoriums de la région met en évidence le sous-dimensionnement du parking qui était prévu pour l'infrastructure d'Ernolsheim. Par conséquent, il aurait fallu revoir le projet, au risque d'encombrer la voirie par des stationnements hors des emplacements prévus à cet effet.
- L'étude de la répartition actuelle des crématoriums sur le territoire tend à mettre en évidence que le manque d'infrastructures se situerait plutôt au centre de l'Alsace, vers Sélestat, voire Colmar.

Au vu de tous les éléments évoqués, le maire a décidé de ne pas donner suite au projet de construction de crématorium dans le village. Une décision difficile puisque les notions d'intérêt général et d'intérêt du village, subjectives et mouvantes, tendent à être conflictuelles. Nul ne pourra cependant lui reprocher d'avoir défendu ses intérêts privés puisqu'il était lui-même, à titre personnel, favorable au projet. Le choix du maire a été entériné par le conseil municipal du 11 janvier, par 10 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

Nous remercions encore une fois l'ensemble des membres du comité consultatif crématorium pour leur investissement. Au-delà du travail de réflexion produit, le comité a permis de créer une dynamique de réappropriation du débat public par les habitants, et de générer de la convivialité entre des personnes qui ne se seraient peut-être pas croisées par ailleurs.

Une expérience à reconduire et à améliorer !

*Consultable sur le site de la commune

BUDGET : une situation financière sereine

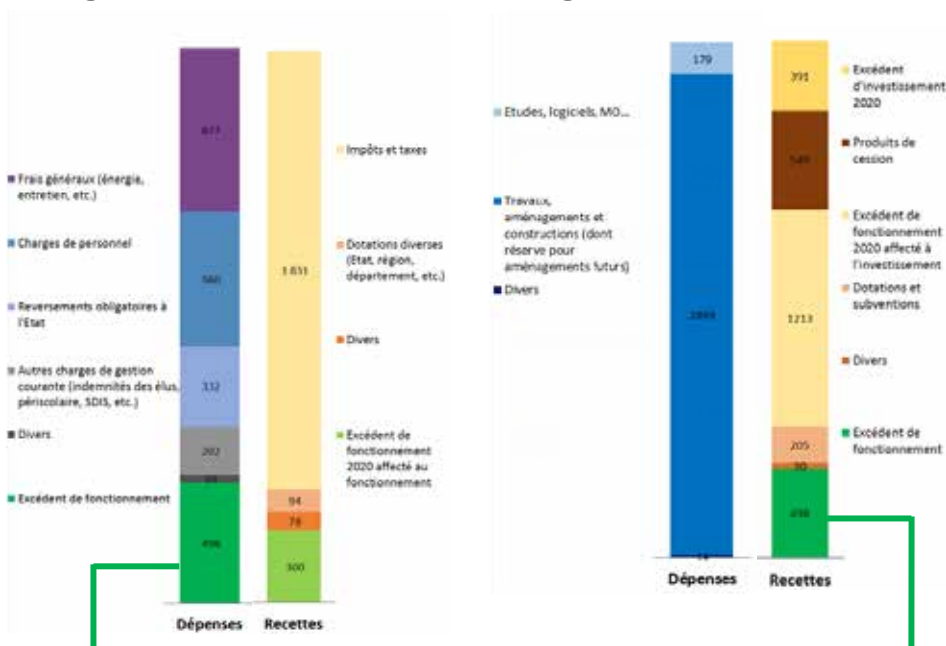
Le 22 mars, le conseil municipal a approuvé les comptes définitifs de l'année 2020, et a voté le budget 2021.

Ce dernier est affecté par la crise sanitaire: achats de masques, de gel hydro-alcoolique, de virucides et autres frais de nettoyage sont des dépenses sur lesquelles nous ne pouvons pas rogner. Des mises aux normes et entretiens de certains équipements communaux sont également prévus, avec un objectif : **pérenniser la qualité de nos infrastructures sur le long terme.**

Côté investissement, les principales dépenses concerneront les **travaux de l'église**, l'aménagement de **l'impasse des Forgerons** et la réalisation d'une étude sur un éventuel agrandissement du **périscolaire**. Une **étude sur la qualité de l'air** sera réalisée en collaboration avec la commune de Duppigheim, et sera suivie d'une campagne de mesures de pollution après la mise en service du GCO. Si des niveaux de pollution au-delà des seuils réglementaires sont mis en évidence, ces études fourniront des éléments tangibles pour demander à l'Etat des actions visant à diminuer la pollution.

Concernant le lotissement, les études préalables aux aménagements se poursuivront en 2021 (étude faune / flore, diagnostic archéologique).

Budget de fonctionnement (en milliers d'€) **Budget d'investissement** (en milliers d'€)



TAUX D'IMPOSITION : une stabilité qui ne saute pas aux yeux

Le conseil municipal a voté pour une **stabilité des taux d'imposition**. Cependant, en raison de la **disparition de la taxe d'habitation** qui génère un manque à gagner pour la commune, l'Etat a décidé **de transférer à la commune le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui relevait habituellement du département**. Mécaniquement, le taux de la commune augmente donc, mais cette hausse est compensée par la disparition de la part du département... Vous êtes perdu ? Voici un petit tableau récapitulatif qui devrait vous rassurer :

	2020	2021
Taxe d'habitation	Taux commune : 15,28%	Suppression de la taxe
Taxe foncière (bâti)	Taux commune : 8,74% Taux département : 13,17% Somme des 2 taux : 21,91%	Taux commune : 8,74% (stabilité votée par le conseil municipal) + transfert du taux du département de 13,17% = 21,91% Taux département : 0% Somme des 2 taux : 21,91%
Taxe foncière (non bâti)	Taux commune : 40,47 %	Taux commune : 40,47 %
CFE (cotisation foncière des entreprises)	Taux commune : 16,06 %	Taux commune : 16,06 %

PLAN CLIMAT

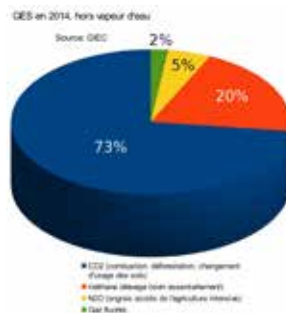
Éviter le plan plan-plan

À PROPOS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Périodes chaudes et froides se succèdent sur notre planète. Ainsi, il y a 50 millions d'années, une activité volcanique intense satura l'atmosphère en CO₂, emprisonnant la chaleur du soleil. La température moyenne était alors supérieure de 15°C à celle d'aujourd'hui. Grâce à l'action des végétaux, le carbone fut peu à peu enfoui sous terre, et les conditions de vie redevinrent supportables. Or depuis notre entrée dans l'ère industrielle, nous extrayons et rejetons dans l'atmosphère ce carbone, ainsi que d'autres gaz à effet de serre (GES).

Les conséquences sont déjà perceptibles : pics de chaleur et épisodes météo extrêmes, modification de la faune et de la flore, mouvements de populations, acidification des océans, et aujourd'hui crise sanitaire.

Ces phénomènes suivent une courbe exponentielle, tout comme l'augmentation de la concentration atmosphérique en GES depuis les années 50.



QUELQUES DATES

1970's Premiers émois dans le monde scientifique (e.g. rapport Meadows). Sans écho.

1988 Création du GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat).

1992 Sommet de la Terre de Rio, où l'ONU crée une convention destinée à stabiliser les concentrations de GES. L'organe principal est la COP, qui réunit régulièrement les Etats impliqués.

1997 à 2009 : De la COP de Kyoto à celle de Copenhague, les pays du Nord tentent vainement d'instaurer un marché efficace de quotas d'émissions entre eux. A Cancun (2010), ils abandonnent l'idée d'un plafond mondial à répartir, et se rabattent sur un système de contributions volontaires.

2015 Les accords de Paris rassemblent ces contributions, et fixent comme objectif un réchauffement de 1,5° à 2°C d'ici 2100.

Pour sa part, la France s'est engagée à réduire de 40% ses émissions de GES en 2030 par rapport à 1990. Or celles-ci sont reparties à la hausse dès 2017.

QUEL RÔLE Y JOUENT LES COMMUNES?

Votée en 2015, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte s'appuie sur les collectivités territoriales. Le Pôle d'équilibre territorial et rural (ou PETR) Bruche-Mossig, qui regroupe

3 ComComs dont celle de Molsheim-Mutzig, doit ainsi mettre en place un Plan climat-air-énergie territorial d'une durée de 6 ans.

Deux objectifs :

- atténuer les émissions de GES pour **limiter l'impact du territoire sur le changement climatique**
- **adapter celui-ci à ce changement pour réduire sa vulnérabilité.**

Après différentes phases de travail, et notamment la consultation des citoyens (le Club climat), c'est au tour des communes d'apporter leur contribution. Six domaines sont traités actuellement : forêt, mobilité, énergies renouvelables, bâtiment, eau et aménagement, agriculture et alimentation. Une réflexion sera menée au printemps sur la sensibilisation des citoyens et le suivi de ce PCAET.

LA CONTRIBUTION D'ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

Guillaume Bourlier, élu référent pour Ernolsheim, fait le point à mi-parcours : « Le PCAET devrait donner un bel élan aux installations photovoltaïques et à l'isolation des bâtiments. Une réflexion sur les réseaux de chaleur va également être menée, ainsi que sur l'éclairage public. Enfin, l'intérêt porté aux circuits courts et à une agriculture de proximité témoigne d'une certaine prise de conscience. Mais tout ça est très consensuel. J'ai tenu à rappeler l'importance de considérer la consommation dans son ensemble, y compris celle du foncier. La voix d'Ernolsheim, village sinistré par l'artificialisation des terres (21% contre 11% en moyenne dans le Bas-Rhin), doit être entendue, car cette fuite en avant accroît notre vulnérabilité. D'autre part, le refus de prendre en compte les émissions de GES générées hors de notre territoire relativise largement la portée de ce Plan. On sait que cette « énergie grise » représente une part importante de l'énergie nécessaire à notre mode de vie consumériste. Concernant les circuits courts, l'intention est bonne, mais féroce la concurrence de la grande distribution et de l'agriculture intensive, deux institutions qui incarnent les errements du passé. Enfin, j'attends beaucoup de la dernière phase de réflexion, sur le suivi du Plan climat. J'ai proposé que le Club climat soit pérennisé et doté de compétences étendues. Il pourrait être consulté, par exemple, pour chaque projet d'aménagement d'envergure. Qui dit folie des grandeurs dit garde-fou... »

CLIMAT ET CRISE SANITAIRE

VIH, Ebola, Grippe aviaire, Covid 19... Ces maladies sont des zoonoses, transmises à l'homme par les animaux. En cause, le changement climatique et l'aridification, la déforestation, l'étalement urbain et les élevages industriels.

À méditer...

LES MISSIONS

du service technique communal

Au quotidien, vous les croisez dans l'exercice de leurs fonctions, parfois sans savoir exactement qui ils sont ou quelles sont leurs missions. L'équipe technique communale est composée de 6 agents, encadrés par François Berthier. Ils contribuent directement à rendre notre village plus beau, plus propre, plus pratique, et à améliorer notre cadre de vie.



VOIRIE ET RÉSEAUX :

- Entretien général de la voirie
- Signalisation verticale
- Viabilité hivernale
- Nettoyage des fossés et accotements
- Propreté urbaine (poubelles, détritux, nettoyage des caniveaux...)
- Suivi et gestion de l'éclairage public



ESPACES VERTS, DÉCORS ET LOISIRS :

- Taille, élagage, fleurissement, tonte des espaces verts
- Plantations printanières, estivales et automnales
- Décorations de la commune (Noël, Pâques...)
- Entretien du cimetière
- Maintenance du mobilier urbain (bancs, poubelles...)
- Contrôle des aires de jeux

Les 7 membres de l'équipe technique : Anita Gasser, Floryse Perron, Yves Ablér, Abdel Boukria, Frédéric Riff, Christophe Ott, et François Berthier



MANIFESTATIONS ET AUTRES MISSIONS COMMUNALES :

- Apports logistiques et techniques dans les manifestations communales
- Assistance pour l'organisation du marché hebdomadaire
- Assistance pour les opérations cinéraires (implantation des tombes, mise en œuvre des plaques au niveau des columbariums...)



BÂTIMENTS ET MATÉRIEL COMMUNAUX :

- Nettoyage des bâtiments
- Location des salles
- Maintenance de 1^{er} niveau des bâtiments (chauffage, électricité, plomberie...)
- Maintenance de 1^{er} niveau du matériel du service technique

Merci à eux pour leur investissement au quotidien pour notre village !

RAPPEL : téléchargez l'application Intramuros !

Nous avons mis en place il y a quelques mois, l'application « Intramuros ».

INTRAMUROS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une plateforme qui vous donne toutes les informations du village et des communes alentour : en plus de proposer un annuaire des numéros utiles, des associations, des commerces et des établissements scolaires, l'application permet de recevoir des notifications liées à l'actualité et aux événements du secteur.

COMMENT FAIRE POUR L'UTILISER ?

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone :



Saisissez « Intramuros » dans la barre de recherche et téléchargez l'application :



Sélectionnez ensuite « Ernolsheim-Bruche » et recevez les informations importantes par notification, le tout **gratuitement et sans inscription**. Les personnes ayant des difficultés peuvent contacter la mairie, nous nous rendrons disponibles pour les aider.

ACTEURS LOCAUX, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER GRATUITEMENT VIA L'APPLICATION !

Si vous êtes une association ou un commerçant du village, vous pouvez communiquer auprès de vos membres ou clients abonnés en leur envoyant des notifications (horaires d'ouverture, dates de vos prochaines manifestations, etc.). **N'hésitez pas, pour cela, à demander des identifiants à la mairie.** Nous vous accompagnerons dans la prise en main de l'outil.

Pour s'abonner aux alertes d'une association ou d'un commerce, il faut cliquer sur la petite cloche située à droite de son nom : lorsqu'elle est jaune, les notifications sont activées.



SERVICE D'ALERTE à la population en situation de crise

La Commune s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais les habitants du village, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Ernolsheim-Bruche et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel (pages blanches / pages jaunes).

Vous êtes absent de l'annuaire ou vous travaillez sur la Commune sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la commune (rubrique « Côté pratique / Télé-alerte ») ou rendez-vous en mairie pour le faire sur place. Le formulaire a vocation à être

renseigné pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement.

En cas d'alerte, la mairie d'Ernolsheim-Bruche adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur le fichier.

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse courriel ou d'adresse postale (déménagement), il vous faudra contacter la mairie pour vous désinscrire, puis vous pourrez vous inscrire à nouveau au service en remplissant le formulaire.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC INTRAMUROS ?

Service d'alerte	Intramuros
Destiné exclusivement à alerter la population en cas de crise (sanitaire, météorologique, industrielle ou autre).	Destiné à informer la population de l'actualité de la commune au quotidien.
Moyens de communications utilisés : téléphone, SMS ou email.	Moyen de communication utilisé : application pour smartphones uniquement.
Nécessite d'être recensé dans l'annuaire, ou de s'être inscrit en mairie ou sur le site web de la commune.	Ne nécessite pas d'inscription, il suffit de télécharger l'application. Aucune donnée personnelle n'est utilisée.

LA VIE du village

LIRE, c'est vivre !*

Le droit de sortir de chez soi à plus d'un kilomètre aura été le débat du confinement de mars 2020. En novembre, l'hiver approchant, le temps n'était plus au footing, mais plutôt à s'installer au coin du feu, un bon bouquin entre les mains. Une nouvelle revendication a ainsi vu le jour : celle de lire des livres et de garder des lieux de culture ouverts.

À Ernolsheim, nous avons la chance d'avoir une bibliothèque municipale. Mais, comme tant d'autres activités décrétées « non essentielles », son fonctionnement a été fortement chamboulé par la crise sanitaire. Pour Nicole Bour et Sylvie Muller, qui chapeautent l'équipe de 13 bénévoles depuis le 1er janvier 2020, la première année en tant que responsables de la bibliothèque aura été plus difficile qu'escompté.

UNE ANNÉE 2020 CHAOTIQUE

Le premier chantier entrepris en 2020 a été de réorganiser les rayonnages, afin de proposer le classement le plus adapté aux lecteurs du village. Certains membres de l'équipe de bénévoles, dont Nicole et Sylvie, sont engagés depuis plus de dix ans, et connaissent donc bien le public de la bibliothèque et ses besoins. Le début du mois de mars a été l'occasion de faire l'acquisition de nouveautés littéraires, mais le premier confinement a empêché les lecteurs de les découvrir avant le mois de juillet, où la bibliothèque a pu rouvrir ses portes sur un seul créneau contre trois habituellement. Protocole sanitaire oblige, le gel hydro-alcoolique et les masques ont fait leur apparition tandis que les chaises, canapés et autres tapis de lecture destinés aux enfants ont été écartés. La bibliothèque est un de ces lieux où on aime flâner et s'attarder. Plus qu'un simple lieu de savoir, c'est un lieu de convivialité et de partage. Comment le faire vivre sans pouvoir investir l'espace ? A l'automne, le deuxième confinement a remis un coup d'arrêt au fonctionnement de la bibliothèque. Enfin, le couvre-feu à 18h est venu chambouler les plannings d'ouverture établis début décembre. **Aujourd'hui, la bibliothèque est ouverte les mercredis de 16h à 18h, et les samedis de 10h à 12h.** Les règles sanitaires applicables en milieu scolaire interdisant l'accès aux bibliothèques, le créneau du vendredi après-midi, essentiellement fréquenté par les écoliers, n'est pas proposé actuellement.

Un retour à la normale fin 2021 ?

Nicole et Sylvie espèrent que la situation sera plus stable à la fin de l'année, ce qui permettra d'envisager de nouveaux projets. Plusieurs bénévoles seraient intéressés par l'organisation d'animations à destination du jeune public. Malheureusement, l'élan a été coupé, et l'équipe espère pouvoir réactiver les projets à la rentrée scolaire 2021. En attendant, les deux responsables souhaitent soutenir l'économie locale en privilégiant les librairies de proximité, en particulier celle d'Obernai.

**Emission de Pierre Dumayet (1976-1993)*



LA BIBLIOTHÈQUE EN BREF

- Une **centaine d'abonnés**, en majorité habitants du village
- Une inscription **gratuite**
- Un fonds de près de **7000 livres et bandes dessinées**, abondé par un prêt annuel de plus d'une centaine de livres par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin
- Une **dizaine de revues** à destination des adultes et des enfants
- **Dernières acquisitions** : Amélie Nothomb, Leila Slimani, Virginie Grimaldi, Guillaume Musso, Michael Connelly, Michel Bussy, Naruto, Mortelle Adèle, Les Sisters...

Si vous avez encore chez vous des livres empruntés depuis plusieurs mois, **n'oubliez pas de les rendre au plus vite pour que d'autres lecteurs puissent en profiter.**

LA BIBLIOTHÈQUE RECRUTE !

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour développer la culture au cœur de notre village ? Les moyens de vous investir sont variés, en fonction de vos envies et disponibilités : tenir les permanences, couvrir les livres, les étiqueter, proposer des animations... Contact sur place ou par mail à : bibliotheque.ernobruche@numericable.fr

PÉRISCOLAIRE : collecte au profit des étudiants

En partenariat avec l'AFGES (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg) et le CRAPJEP (Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire), l'ALEF a organisé une action solidaire en faveur des étudiants. La crise sanitaire a soumis les étudiants à une double peine : « télé-étudier » dans un isolement psychologiquement difficile, et voir leurs petits boulots suspendus ou supprimés, rendant les fins de mois difficiles. Ainsi, une collecte de denrées de première nécessité (produits alimentaires et hygiéniques) a été organisée au péricolaire d'Ernolsheim au mois de février. L'ALEF remercie tous les donateurs pour leur générosité et leur investissement. Ce bel élan de solidarité va redonner un peu de baume au cœur des étudiants !



ERNO BAD : reprise pour Noël

Dans un contexte sanitaire toujours aussi difficile, la reprise du sport en intérieur pour les mineurs avait été autorisée le 15 décembre 2020.

Dès que les conditions et les décrets l'ont permis, la mairie a travaillé de concert avec l'OMSALE et les associations pour ouvrir le maximum de créneaux possibles à la pratique sportive. Ainsi, côté badminton, le président Stéphane Barxell et son comité ont pu organiser au mois de décembre un entraînement avec remise du cadeau de Noël.



Les jeunes ont reçu un sac à chaussures aux couleurs du club et de la commune. Ces derniers ont été ravis de pouvoir reprendre l'entraînement, même de façon ponctuelle, celui-ci ayant à nouveau été suspendu depuis. La trentaine de licenciés du club attend patiemment une reprise générale des activités.

FAMILLES RURALES organise son premier carnaval... à distance !

En 2020, à l'aube du premier confinement, Familles Rurales avait pris la sage décision d'annuler son traditionnel carnaval des enfants pour des raisons de santé évidentes. En 2021, malgré un contexte sanitaire un peu meilleur, l'organisation traditionnelle n'a toujours pas pu avoir lieu dans des conditions normales. Mais il était impossible de priver à nouveau nos enfants de cette fête tant attendue. En cette année spéciale, ne pouvait alors être organisé qu'un carnaval spécial...



Voici donc l'idée originale que Familles Rurales a mise en place cette année : « le carnaval à la maison ». Après une distribution de flyers aux écoles du village et une publicité via les réseaux sociaux, les enfants étaient invités à envoyer par mail une photo d'eux vêtus de leur plus beau déguisement afin de concourir dans les trois catégories proposées : les moins de 3 ans, les maternelles et les primaires.

Ce sont plusieurs dizaines de photos qui ont été reçues par l'association, toutes aussi belles les unes que les autres, avec même parfois des mises en scène rigolotes. Pour garder un côté officiel et rigoureux, 5 jurys impartiaux ont été nommés : le président de Familles Rurales, un membre du comité, monsieur le maire, un commerçant d'Ernolsheim ainsi qu'un membre d'une autre association du village. Chacun a indépendamment noté chaque déguisement et une moyenne des notes a été faite afin de désigner les gagnants. Au départ, les 3 premiers de chaque catégorie devaient être primés mais devant un tel engouement, l'association a finalement décidé de récompenser les 4 premiers de chaque catégorie. Et comme chez Familles Rurales personne n'est perdant, tous les autres participants ont reçu un lot de consolation (même le lapin prénommé Chocolat qui avait envoyé une photo hors catégorie a reçu une carotte).

Tous les gagnants sont venus récupérer leur lot un samedi matin, en « Click and Collect » (covid oblige) à la salle socio-culturelle d'Ernolsheim-Bruche.

Merci à tous les enfants, leurs parents ainsi que les membres du jury d'avoir joué le jeu. Familles Rurales vous donne rendez-vous au carnaval 2022 en espérant que la traditionnelle cavalcade pourra avoir lieu à travers les rues de notre cher village.

Les gagnants de chaque catégorie



Moins de 3 ans



Maternelle



Primaire

MARCHÉ aux plantes

[SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS SANITAIRES]

L'association Réserve du Bishnoi organise sa 2^{ème} foire aux plantes qui se tiendra, si le contexte sanitaire le permet, samedi 8 mai de 9h à 17h, au Parc des Sports.

Il y a un an, les jardiniers participants avaient livré les plants (tomates, courges, aromates, fleurs) à Ernolsheim et alentour, avec les fortes restrictions sanitaires de l'époque.

Cette année, c'est sous forme de fête autour du thème des plantes que l'évènement devrait pouvoir se tenir. Le gros stand de plants potagers, cultivés par l'association, sera accompagné



de particuliers, associations et professionnels qui proposeront des fleurs, plantes d'intérieur, grasses ou carnivores, déco végétales, tisanes et autres réjouissances de printemps !

Pour les jardiniers curieux, plus de vingt variétés de tomates anciennes et reproductibles seront notamment présentées. Un atelier plantation pour les petits (et même les grands) sera mis en place pour l'occasion. Bon jardinage à tous et au 8 mai !

DON DU SANG : un geste citoyen

6 minutes, c'est le **temps moyen** que dure un don de sang. Celui-ci peut sauver des vies, même s'il n'est réalisé qu'une fois de temps en temps.

10 000, c'est le nombre de **dons nécessaires** chaque jour en France pour soigner les malades et les blessés quotidiens : une femme qui a perdu du sang durant un accouchement difficile, un accidenté de la route, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie... Tous ont un besoin vital de produits sanguins.

311, c'est le nombre de **dons réalisés** à Ernolsheim-Bruche en 2020.

6, c'est le nombre de **membres actifs** dans l'association des donneurs de sang de notre village.

Malgré le contexte sanitaire actuel, ils mettent tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles... même s'ils piaffent d'impatience de pouvoir à nouveau vous concocter petits plats et desserts dès qu'il leur sera possible de le faire de manière sécurisée pour tous.

Si vous le souhaitez, ils vous accueilleront volontiers pour des petits coups de main, même ponctuels :

- aider à la préparation des dons (5 par an). Vous pouvez vous signaler par mail à adsb@yahoo.com
- aider l'association par un don financier à envoyer ou déposer chez la trésorière de l'association : Hélène Chilles Brix, 25b rue des Tilleuls, 67120 Ernolsheim-Bruche.

Les dons servent à l'association uniquement et ne vont pas à l'EFS (qui ne veut que du sang, rien d'autre !) et lui permettent de vous accueillir dans les meilleures conditions, en organisant notamment les tombolas, grâce auxquelles ils apportent leur soutien aux commerçants locaux.

Nous vous invitons à noter d'ores et déjà les dates des prochaines collectes pour cette année : 21 avril 2021, 30 juin 2021, 22 septembre 2021, 18 décembre 2021

Que ce soit seul, avec vos proches, entre amis ou avec vos voisins, venez nombreux partager cet acte citoyen.

INITIATION à la pétanque

Suite au succès d'une première séance « découverte de la pétanque » organisée avec les enfants d'un centre aéré, nous voulons poursuivre cette opération à grande échelle en 2020, mais une certaine pandémie en a décidé différemment. Le comité du club s'est accordé pour une nouvelle initiative : lancer des séances d'initiation ouvertes à tous les âges, les samedis après-midis de 14h à 15h.



Munissez-vous de boules (le club peut en mettre quelques-unes à disposition) et rejoignez-nous dans cette découverte !

Autres horaires d'entraînement : Les mercredis et samedis dès 14h - Les mardis et vendredis à 20h (hors période de couvre-feu)

Contact : Albert ENGEL : 03 88 96 18 07

LA RÉGULATION

des nuisibles et du biotope

Connu surtout pour son activité de vente et de réparation des deux roues et motoculture, Christophe Schreiner possède depuis plusieurs années une « deuxième casquette » : celle de piégeur agréé. Une passion développée depuis sa plus tendre enfance qui s'est transformée, au cours des années, en véritable activité annexe pour lui.

C'est pour répondre à des demandes croissantes, mais aussi pour officialiser la chose qu'il a créé, en juin 2020, sa société C.P.R.A, spécialisée dans le piégeage et la régulation d'animaux et nuisibles en tous genres. Pour ce faire, il privilégie les captures au moyen de pièges « non tuants ».

Les nuisances et les désagréments causés par toutes ces petites bêtes (rongeurs, martres, renards, corbeaux et autres nids de guêpes) sont malheureusement le lot commun non seulement de nombreuses entreprises, des agriculteurs mais aussi des particuliers, qui souvent, se retrouvent à court de solutions pour les éradiquer ou les déloger. « Je viens d'un milieu rural et c'est un aspect auquel j'ai été confronté depuis tout jeune et que je connais », précise Christophe. C'est donc fort de sa solide expérience, de sa parfaite connaissance du monde animal et de son expertise acquise au cours des années de pratique et de formations spécifiques que Christophe Schreiner intervient dès que la situation l'exige.



LA FIN PROGRAMMÉE DES PRODUITS BIOCIDES

Et piéger ces différentes espèces est loin d'être évident. Les interventions, déjà compliquées selon le nuisible à traquer, le seront encore plus dans les prochains temps. En effet, outre l'instinct craintif des animaux, il doit désormais jongler avec les instances européennes. Ces dernières ont décidé de réglementer plus durement les produits biocides qui peuvent être utilisés dans le cadre de son activité de piégeage. Fini donc l'utilisation de ces produits dits « tuants ». Priorité doit être donnée aux pièges mécaniques et à la capture. Une décision controversée et loin d'être en adéquation avec son activité, qu'il considère toutefois allant dans le sens de la préservation environnementale, mais à laquelle Christophe Schreiner va devoir s'adapter. « Selon les cas, comme la dératisation par exemple, l'utilisation de biocides reste la seule technique d'éradication efficace. Je ne vois pas trop comment lutter efficacement contre ces rongeurs sans cela. Les pièges mécaniques types tapettes vont rapidement montrer leurs limites », indique-t-il. Pour d'autres types d'animaux, il voit l'occasion de se perfectionner encore davantage dans ses techniques de compréhension animale, d'approche et de capture. « Et c'est en cela que c'est stimulant » rajoute Christophe.

Conscient que son activité peut être mal perçue par un certain nombre de personnes, il l'estime néanmoins indispensable. « J'agis avant tout pour réguler un biotope qui, sans cela, peut se trouver déséquilibré ». Dans le cadre de son activité, il joue aussi la carte de la sensibilisation auprès de la population, notamment celle liée à la sécurité et aux risques inhérents à chaque intervention. Surtout concernant les espèces qui peuvent présenter un danger ou se révéler agressives, comme les guêpes par exemple.

Christophe Schreiner, comme beaucoup, n'attend désormais plus qu'une seule chose : un retour à la normale afin de pouvoir retrouver ce lien si important, perdu durant de si longs mois, avec ses clients.



ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS

Ne vous enflammez pas !

Avec le retour des beaux jours, nous sommes nombreux à jardiner, tailler, tondre pour remettre un coup de propre à nos espaces verts. Que faire des tontes de pelouse, branchages et autres feuilles ramassés ? Ne surtout pas les brûler ! Alors qu'on croit parfois bien faire en « nettoyant » ses parcelles de bois, les conséquences sur la pollution de l'air sont loin d'être négligeables.

LES MÉFAITS DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS VERTS

En France, faire un feu de déchets verts est passible d'une contravention de 450 €. Pourquoi ? Parce qu'enflammer des végétaux dégage des substances toxiques aux noms barbares : particules fines (PM), oxydes d'azote (NOx) hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), monoxyde de carbone (CO), composés organiques volatils (COV), ou encore dioxines. Le brûlage de déchets verts touche en premier lieu les personnes à proximité immédiate du feu (attention à vos enfants !), mais également la population environnante par la dispersion des fumées et les écosystèmes naturels.

"On a toujours fait comme ça !" nous direz-vous. Certes, les connaissances sur les conséquences du brûlage des déchets verts (impacts sur la qualité de l'air, sur la santé, aggravés par la faible dispersion des polluants, surtout en hiver en raison de phénomènes thermiques) sont encore relativement récentes. Toutefois elles ne laissent plus aucun doute sur la nocivité du brûlage.

"C'est moins polluant de brûler mes déchets verts que de prendre ma voiture pour les emmener à la déchèterie". Hélas, non, car brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 37 900 km parcourus par une voiture essence, et 13 000 km par une voiture diesel récente (source Ademe).

LES DÉCHETS VERTS : UNE RESSOURCE TROP PEU EXPLOITÉE ?

Les déchets végétaux constituent une ressource pour protéger et fertiliser les sols. Comment ?

- En les **compostant**, ce qui permettra de générer un fertilisant organique pour votre potager.
- En les **broyant** et en utilisant le broyat en paillage, pour nourrir les plantes et améliorer le sol.
- En les apportant en **déchèterie**, où ils seront compostés pour être épandus ou vendus à des paysagistes.

UNE AUTRE ALTERNATIVE : LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE !

Optez pour un jardinage intelligent : effectuez un **entretien différencié de vos espaces verts**, en fonction de leur usage et



de leur orientation. Cela vous permettra de diminuer la fréquence des interventions (tontes, branches à élaguer) et d'amoindrir le volume de déchets verts produits.

- **Côté haies** : choisissez des **espèces à croissance lente**. L'idéal est d'utiliser une alternance d'arbres « caducs », comme le lilas, le forsythia, le tamaris, et d'arbres « persistants », comme le berbéris, l'olea, le photinia, le céanothe, le genévrier, le laurier-rose... Les haies de thuyas et de lauriers verts sont déconseillées car elles nécessitent beaucoup d'entretien.

- **Côté pelouse** : en Alsace on aime avoir des gazons coupés à ras, denses, épais et verdoyants. Le poids culturel et la pression sociale sont forts, et pourtant il faudrait cesser de **considérer l'herbe** comme une moquette lisse, mais plutôt **comme un espace de vie**. Quelles solutions ?

- la prairie fleurie permet d'espacer les tontes et présente également l'avantage de favoriser la biodiversité. Pourquoi ne pas y consacrer quelques mètres carrés dans votre jardin ?

- des couvre-sol écologiques peuvent remplacer le gazon traditionnel : micro-trèfle, herbes rampantes, mousses persistantes pour les espaces ombragés... À étudier, car en plus de nécessiter moins de tontes, ces espèces sont également moins consommatrices d'eau.

EXTENSION DES DROITS à la carte du combattant

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les militaires présents en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, c'est-à-dire après les accords d'Evian, peuvent obtenir la carte du combattant, s'ils totalisent une durée de service durant cette période d'au moins 4 mois. Vous connaissez peut-être des personnes qui n'ont toujours pas entrepris cette démarche. Encouragez-les à le faire.

Pour rappel, la détentention de la carte du combattant ouvre des droits, dont la retraite du combattant et l'attribution d'une demi-part supplémentaire au niveau du quotient familial, utilisé pour le calcul des impôts. Ceci peut permettre à certains ménages de ne plus être imposables.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Alfred ABLER : 10 rue haute, 67120 Ernolsheim-Bruche.



LEHR EBS, NOKÀNNSCH EBS

Tu ne parles pas le dialecte et te sens exclu,
le ballet quotidien des tractopelles est pour toi
un mystère inexplicable, cette rubrique est pour toi !

Dans le précédent numéro, nous avons croisé la route de Lewis Mumford, cet historien des techniques qui explique comment nous sommes devenus les rouages d'une Mégamachine. Rendez-vous cette fois-ci avec Günther Anders (1902-1990), philosophe original dont le titre de l'ouvrage principal, *L'obsolescence de l'homme*, résume assez bien la pensée.

2. HOP ALICE, GEB GÀS !

Dans l'Allemagne des années 30, Anders a vu se mettre en place une société totalitaire, entièrement tournée vers un objectif : produire et détruire de manière infaillible. Il consacrera sa vie à l'étudier. Philosophe ? Plutôt un augure, fouillant les entrailles de la technique pour dévoiler un avenir dans lequel les machines, bien plus efficaces que les humains, s'imposeraient à la totalité du monde. **Ja, des esch ebs ! De Mensch het de Kontroll verlore.** Si nous pouvons aller toujours plus vite et plus loin, si nous produisons toujours plus, c'est au prix d'une exploitation toujours plus féroce des ressources naturelles et des écosystèmes, exploitation que nous ne parvenons pas à freiner. Le «peuple des machines» est mobilisé, de la conception d'un produit à sa fabrication, du transport au traitement des déchets. Il organise le monde à l'image des plateformes logistiques gigantesques du e-commerce, à grands coups d'algorithmes impénétrables. Et il a besoin de porte-conteneurs, d'autoroutes et de 5G pour améliorer son rendement et déployer ses unités.

L'homme, lui, est à la traîne. **Da Bolderi**, imparfait, qui n'arrive plus à se représenter les conséquences de tout ça sur son environnement, ni même à en éprouver du remords. **Àrme Tèifel**, cet homme-là est résigné. S'indigner des ravages des tractopelles, **wàs nùtzt's** ? Le monde-machine, vaste pays de cocagne, met à notre disposition tout un tas de produits conditionnés pour oublier notre disparition de la scène de l'Histoire : biens de consommation, loisirs, services, informations, culture, tout est accessible facilement, sans effort. **Freiheit ? Mäch doch a Ross làche !** L'homme amateur de ces produits pré-mâchés n'est lui-même, pour Anders, qu'un produit de la machine.

Hopla, **màch's güet** quand même.



C. Chaplin, *Les temps modernes*, 1936

Hop Alice, geb Gàs ! (*geb ganss*) : Allez Alice, accélère !

(Litt : donne du gaz !)

Des esch ebs ! (*déss éch ébs*) : C'est pas croyable !

(Litt : C'est quelque chose !)

De Mensch het de Kontroll verlore (*de mènch hét de kontroll fer-lo-reu*) : L'homme a perdu le contrôle.

Da Bolderi (*da bol-dé-ri*) : Ce lourdaud

Àrme Tèifel (*anr-me déi-feul*) : Pauvre diable

Wàs nùtzt's ? (*vanss nontzt's*) : A quoi bon ?

Freiheit (*fréi-héit*) : Liberté

Mäch doch a Ross làche ! (*manr dor eu ross lancheu*) : Laisse-moi rire ! (Litt : Fais donc rire un cheval !)

Màch's güet (*manr's gu-eut*) : Bonne continuation

QUELQUES PHRASES UTILES

Salü Babeba, wàs pflànsch i dinem Gàrte ? (*sa-lu ba-be-ba, vanss pflonnsch i di-nem ganr-ten*)

Salut papi, qu'est-ce que tu mets dans ton potager ?

Güets Gmiess vù Arnelse (*gu-eut's gmi-èss fo ar-neul-seu*).

De bons légumes d'Ernolsheim.

Ich hà dr Some ùf'em Marik gkauift, net ùf Amazon ! (*ich han d'r so-meu onf-eum ma-rik kauift, nét onf a-ma-zone* !)

J'ai acheté les graines au marché, pas sur Amazon !

À SUIVRE...

Jacques Ellul

Au fil de l'eau n°5 vous fera découvrir Jacques Ellul et sa conception de la liberté. Pour sortir la tête de l'eau, car tout n'est pas perdu !

AGENDA

des événements à venir (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

- **21 avril** : don du sang
- **24 avril** : ramassage de printemps, départ à 9h à l'espace du lavoir
- **1^{er} mai** : inauguration du lavoir et de l'expo photos « l'automne à Erno »
- **8 mai** : cérémonie au monument aux morts
- **8 mai** : foire aux plantes de 9h à 17h au Parc des Sports (association Réserve du Bishnoi)
- **8 mai** : présence d'un rémouleur de 9h à 15h au Parc des Sports
- **25 et 26 juin** : journées portes ouvertes des associations
- **30 juin** : don du sang
- **19 septembre** : vélo-tour de la ComCom
- **25 et 26 septembre** : fête du village

ACTUALITÉS



Vous êtes doué dans un domaine particulier, ou vous avez obtenu des distinctions dans votre domaine d'activité ? La commune souhaite mettre en valeur les talents du village.

N'hésitez pas à vous faire connaître, ou à signaler en mairie (ou par mail à mairie@ernolsheim-bruche.fr) des personnes de votre entourage qui méritent d'être distinguées.



PASSAGE d'un rémouleur

Sur demande de la commune, **l'Atelier du rémouleur sera présent au Parc des Sports le samedi 8 mai**. Si vous souhaitez faire affûter vos couteaux (y compris les couteaux de robots ménagers), ciseaux ou outils (sérateurs, haches, pinces coupantes, lames de scie circulaire, etc.), vous pouvez les lui déposer entre 9h et 15h. Il les aiguisera sur place et vous pourrez les récupérer le jour même. **N'hésitez pas à profiter de ce service pour redonner un coup de jeune à votre matériel !**



Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :

f « LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE »

ou consulter le site internet : www.ernolsheim-bruche.fr

OPÉRATION

« village propre »

Ces dernières semaines, les agents municipaux ont procédé à un nettoyage et désherbage de trottoirs du village. En complément, une balayeuse est passée dans toutes les rues, ce qui permet de réduire l'engorgement des caniveaux et donc de favoriser l'écoulement des eaux.

La **propreté de notre village** n'en reste pas moins **l'affaire de tous**, c'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le **samedi 24 avril à 9h à l'espace du lavoir, pour un ramassage de printemps**. **Pour participer, veuillez vous inscrire en mairie avant le lundi 19 avril**. Le jour J, munissez-vous de chaussures ne craignant rien, d'un gilet jaune, de gants type jardinage réutilisables si vous en avez (à défaut, la commune vous en fournira).

Fin de la manifestation prévue vers 11h30.

INAUGURATION DU LAVOIR

et de l'exposition photo « l'automne à Erno »

La rénovation du lavoir touche à sa fin. Ce projet avait été lancé par la précédente équipe municipale, en vue de servir de lieu d'exposition. Sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires, l'inauguration aura lieu le samedi 1^{er} mai à 11h en comité restreint en raison des règles en vigueur. La première exposition sera celle de photos prises par les habitants du village sur le thème « **l'automne à Erno** ». Elle sera **visible tout le mois de mai**, n'hésitez pas à venir admirer les clichés !



Directrice de la publication : Camille Violas

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : Commune Ernolsheim-Bruche / Getty Images

Conception et réalisation : Barbara Graphiste

ISSN : 1627-3364 • **Tirage** : 950 exemplaires